

# RAPPORT DE GESTION

Sur les Comptes consolidés - Exercice clos le 31/12/2021

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité du **Groupe Université Grenoble Alpes** durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes consolidés dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance du rapport des Commissaires aux Comptes.



## 1. PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

### ► Crise sanitaire « COVID-19 »

L'année 2021 a été marquée par la poursuite de la crise sanitaire due au COVID, conduisant l'établissement à adopter des mesures adaptées aux évolutions du contexte sanitaire : travail à distance ou en situation « mixte » distanciel-présentiel, enseignement à distance pour les étudiants avec des cours et TD en présentiel, plan de continuité pour les personnels, etc....

La crise sanitaire a entraîné divers effets sur les plans budgétaires et comptables, aboutissant à une maîtrise voire à une contraction de certaines dépenses, à l'instar des fluides, frais de déplacement ou de colloques par exemple. A l'inverse, les recettes ont été peu affectées, la continuité de l'activité de l'université et de ses prestations ayant été assurée tout au long de l'exercice.

Sur le plan des ressources, l'établissement a perçu l'essentiel des financements attendus dans la mesure où ces derniers reposent en grande partie des apports de l'Etat ou opérateurs de l'Etat (subvention pour charges de service public, subventions ANR, ...) ou des collectivités locales (Région, ...).

### ► Création de l'UGA expérimental avec intégration des comptes de la COMUE dans la comptabilité de l'UGA

Pour rappel, la personne morale UGA a pris fin au 1er janvier 2020 au profit du nouvel établissement expérimental portant le même nom « UGA » issu de la fusion de la COMUE et de l'UGA au 1er janvier 2020.

Ce nouvel établissement, créé par décret (décret n° 2019-1123 du 31.10.2019) sous statut d'EPSCP aux RCE (Responsabilités et Compétences Elargies), est constitué de composantes à personnalité morale (CAPM), à savoir la nouvelle UGA issue de la fusion avec la COMUE, Grenoble INP, IEP, ENSAG et de composantes sans personnalité morale (CSPM) par regroupement des UFR et des écoles internes existantes dans les différents établissements composantes (CAPM).

Chaque établissement composante conserve son autonomie (budget, comptabilité, patrimoine, instances de gouvernance avec sa propre direction et son propre conseil d'administration) mais s'engage à suivre et mettre en œuvre les orientations et politiques stratégiques émises par le directoire de l'UGA expérimental, directoire composé des directions des CAPM et CSPM.

### ► Transfert de l'IAE et de Polytech à Grenoble INP

Un processus de transfert progressif, étalé sur 3 ans (de 2020 à 2022), est mis en œuvre à compter de septembre 2020 afin de transférer à l'INP (Institut National Polytechnique) de Grenoble deux composantes de l'UGA, à savoir l'IAE (Institut d'Administration des Entreprises) et l'école d'ingénieurs Polytech.

La démarche doit aboutir au contrôle de la totalité des activités d'enseignement et de recherche, des personnels, du patrimoine et des ressources financières par l'INP au 1er janvier 2023.

Au 31 décembre 2021, seules les activités pédagogiques et de recherche avaient été transférées, tandis qu'une convention-cadre était en cours de finalisation entre l'UGA et l'INP afin d'organiser les échanges durant cette période de transfert.

Une convention de mandat a toutefois été signée afin de permettre à l'UGA de procéder, durant la période de transfert, aux encaissements des droits d'inscription des étudiants de l'IAE et de Polytech puis de reverser les sommes perçues à l'INP. En outre, une convention de reversement a permis de fixer pour 2021 les droits et obligations des deux établissements en matière de recettes.

## 2. PRESENTATION DU GROUPE

Le périmètre de consolidation comprend les entités suivantes :

| Sociétés  | Activités   | Exercice 31/12/2021 |               |             | Exercice 31/12/2020 |               |             |
|---|---|---------------------|---------------|-------------|---------------------|---------------|-------------|
|   |   | Méthode             | % de contrôle | % d'intérêt | Méthode             | % de contrôle | % d'intérêt |
| UNIVERSITE GRENOBLE ALPES (Entité consolidante)<br>BP 53<br>38041 GRENOBLE CEDEX 9                            | Formation et recherche  | Mère                | 100,00%       | 100,00%     | Mère                | 100,00%       | 100,00%     |
| UGA FILIALE (FLORALIS)<br>6, Allée de Bethléem 38610 GIERES<br>SIREN : 452 135 452                            | Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses      | IG                  | 100,00%       | 100,00%     | IG                  | 100,00%       | 100,00%     |
| FONDATION UNIVERSITE GRENOBLE ALPES<br>621, avenue Centrale 38400 SAINT MARTIN D'HERES<br>SIREN : 804 838 506 | Fondation afin de promouvoir les activités de recherches de l'UGA | IG                  | 100,00%       | 0,00%       | IG                  | 100,00%       | 0,00%       |

### ➤ Entité consolidante :

L'Université Grenoble Alpes (UGA) est un Etablissement Public à caractère scientifique culturel et professionnel, qui réunit :

- ❖ Environ 59.000 étudiants répartis dans 600 parcours et filières,
- ❖ 5.800 personnels (enseignants-chercheurs et personnels administratifs et techniques),
- ❖ 30 facultés, écoles ou instituts,
- ❖ 75 unités de recherche.

### ➤ Filiales intégrées :

L'Université Joseph Fourier (UJF) a créé la société UJF FILIALE S.A.S. (FLORALIS) le 11 février 2004 renommée UGA FILIALE S.A.S. (FLORALIS) depuis.

Le capital de la SAS UJF FILIALE est détenu depuis 2014 à 100 % par l'UGA suite au rachat de 20 % des titres pour 2 € à la CDC et à la Caisse d'Epargne des Alpes au cours du mois de janvier 2014. Ces titres ont été repris par l'UGA au moment de sa création au 1er janvier 2016. Au cours de l'exercice 2017, le capital de cette société a été augmenté puis a été diminué du montant des pertes antérieures.

La valorisation de la recherche constitue le cœur de métier de Floralis, qui s'articule autour de 3 phases :

- ❖ La phase préparatoire qui a pour objet de favoriser la recherche collaborative en nouant des partenariats avec des entreprises privées (propriété intellectuelle, contrats de recherche),
- ❖ La seconde phase qui concerne le pilotage du développement technique et marketing de l'innovation avant le transfert au monde industriel (preuve de concept, business unit, plates-formes technologiques),
- ❖ La troisième phase qui a pour objet le transfert de technologie (licensing, création de société, pépinière d'entreprises).

La Fondation Université Joseph Fourier a été créée en février 2014 à l'initiative de l'Université Joseph Fourier et de quatre autres fondateurs. Elle a été renommée en Fondation Université Grenoble Alpes depuis.

Au cours du mois de juin 2015, la Fondation Université Joseph Fourier a récupéré en tant que fondation « abritante » l'ensemble des activités de la Fondation Nanosciences aux limites de la nanoélectronique.

La Fondation Université Grenoble Alpes a pour objectif de promouvoir l'ensemble des activités de l'Université Grenoble Alpes en lien avec la recherche et la formation, notamment celles relatives à l'avancement de la recherche, à l'amélioration du soin et de la santé publique par la recherche et la formation, à l'innovation technologique et au développement de l'innovation pédagogique et scientifique en lien avec le monde économique.

Elle a notamment vocation à :

- ❖ Financer des projets de recherche à fort impact socio-économique ;
- ❖ Renforcer les relations avec l'entreprise et travailler en concertation avec le secteur économique et améliorer l'insertion professionnelle des étudiants ;
- ❖ Cofinancer des projets emblématiques en faveur de l'égalité des chances, de la parité et de l'égalité femme-homme, et de l'accès du plus grand nombre aux études supérieures ;

Compte tenu de la situation, la Fondation Université Grenoble a été incluse au sein du périmètre de consolidation en tant qu'entité ad hoc puisqu'elle en respectait les critères.

Enfin, les participations minoritaires (participations inférieures à 20 %) détenues dans d'autres structures par l'UGA et l'UGA Filiale ne font pas partie du périmètre de consolidation.

### Date d'arrêté et durée d'exercice

Les entités du Groupe ont toutes arrêté leurs comptes sociaux en date du 31/12/2021.  
La durée des exercices pour les trois entités du Groupe a été de 12 mois.

## 3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers individuels des entités du Groupe Université Grenoble Alpes sont établis selon les principes comptables en vigueur en France et conformément au Recueil des normes comptables des Etablissements Publics pour les comptes individuels de l'Université Grenoble Alpes, Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPCSP), du plan comptable des Associations pour les comptes individuels de la Fondation UGA et du plan comptable générale pour les comptes individuels de d'UGA Filiale.

Ils sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés, à savoir le règlement comptable ainsi que l'instruction codificatrice n°08-017-M9 du 3 avril 2008, à l'exception des deux dérogations suivantes à ce référentiel, en conservant les règles issues du RNCEP précité, qui permettent de donner une image homogène des comptes consolidés pour le lecteur des comptes annuels de l'Université Grenoble Alpes :

- ❖ **Résultat exceptionnel** : plus aucune opération n'est comptabilisée en résultat exceptionnel. Une comptabilisation en produits et charges d'exploitation est réalisée selon la nature de la dépense ou de la recette.
- ❖ **Corrections d'erreurs** : les corrections d'erreurs sont comptabilisées conformément à la Section 4 « Corrections d'erreurs » de la norme 14 du RNCEP précité, à savoir qu'une correction d'erreur d'un exercice antérieur ne doit pas impacter le résultat de l'exercice au cours duquel l'erreur a été découverte et doit être imputée en report à nouveau.

### Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'a été réalisé courant 2021.

## Corrections d'erreurs

L'incidence globale des régularisations apportées, via des mouvements de correction d'erreur, sur le bilan d'ouverture consolidé est récapitulée dans le tableau suivant :

| En K€                           | Solde au 01/01/2021 avant correction d'erreur | Correction d'erreur | Solde au 01/01/2021 après correction d'erreur |
|---------------------------------|---|---------------------|---|
| Valeur brute                    | 1 309 997                                     |                     | 1 309 997                                     |
| Amortissements et dépréciations | -262 150                                      |                     | -262 150                                      |
| <b>ACTIF IMMOBILISE</b>         | <b>1 047 848</b>                              |                     | <b>1 047 848</b>                              |
| Stocks                          |   |                     |   |
| Avances et acomptes             | 1 052   |                     | 1 052   |
| Créances clients                | 20 907  |                     | 20 907  |
| Autres créances                 | 196 013                                       | 1 679               | 197 692                                       |
| Valeurs mobilières de placement | 1 551   |                     | 1 551   |
| Trésorerie                      | 133 800                                       |                     | 133 800                                       |
| Amortissements et dépréciations | -1 302  |                     | -1 302  |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>          | <b>352 022</b>                                | <b>1 679</b>        | <b>353 701</b>                                |
| Comptes de régularisation       | 1 173   |                     | 1 173   |
| <b>TOTAL ACTIF</b>              | <b>1 401 043</b>                              | <b>1 679</b>        | <b>1 402 722</b>                              |

|                                      |                  |              |                  |
|--------------------------------------|------------------|--------------|------------------|
| Financements                         | 474 364          |              | 474 364          |
| Réserves consolidées                 | 106 101          | 1 679        | 107 781          |
| Report à nouveau                     |                  |              |                  |
| Subventions d'investissements nettes |                  |              |                  |
| Résultat consolidé                   | 1 752            |              | 1 752            |
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>              | <b>582 217</b>   | <b>1 679</b> | <b>583 897</b>   |
| <b>INTERETS MINORITAIRES</b>         | <b>1 120</b>     |              | <b>1 120</b>     |
| Provisions pour risques et charges   | 19 071           |              | 19 071           |
| <b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b> | <b>19 071</b>    |              | <b>19 071</b>    |
| Emprunts et dettes financières       | 508 143          |              | 508 143          |
| Avances et acomptes reçus            | 255 251          |              | 255 251          |
| Dettes fournisseurs                  | 10 339           |              | 10 339           |
| Dettes fiscales et sociales          | 14 821           |              | 14 821           |
| Autres dettes                        | 3 346            |              | 3 346            |
| <b>DETTES</b>                        | <b>791 899</b>   |              | <b>791 899</b>   |
| Comptes de régularisation            | 6 736            |              | 6 736            |
| <b>TOTAL PASSIF</b>                  | <b>1 401 043</b> | <b>1 679</b> | <b>1 402 722</b> |

Au sein des comptes de l'UNIVERSITE GRENOBLE ALPES, un ajustement sur bilan d'entrée a été comptabilisé pour prendre en compte :

- ❖ une correction comptable relative à des produits à recevoir non comptabilisés en 2020 (pour 1 673K€)
- ❖ et des services faits non reportés suite à un problème technique de SIFAC pour 6 K€.

## 4. SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE

### 4.1. SITUATION FINANCIERE DU GROUPE :

#### Le compte de résultat consolidé :

La ventilation des recettes d'exploitation (chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation) du Groupe se présente comme suit :

| K€   | 31/12/2021     | 31/12/2020     | Variation     |
|--|----------------|----------------|---------------|
| Dotation annuelle du Ministère                                   | 376 325        | 370 321        | 6 004         |
| Autres financements publics                                      | 61 037         | 57 602         | 3 435         |
| Collecte taxe d'apprentissage                                    | 787            | 869            | -83           |
| Droits universitaires  | 9 458          | 9 588          | -130          |
| Prestations de formation continue et VAE                         | 9 651          | 8 728          | 923           |
| Prestations de recherche (hors intra groupe)                     | 3 636          | 3 607          | 29            |
| Redevances de brevets  | 732            | 1 052          | -320          |
| Prestations diverses   | 34 705         | 28 338         | 6 366         |
| Quote-part de subv d'invest et neutralisation des amortissements | 20 533         | 20 796         | -264          |
| Reprises des amortissements et transfert de charges              | 17             | 15             | 2             |
| <b>Total en K€</b>   | <b>516 881</b> | <b>500 919</b> | <b>15 962</b> |

Le chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 38,2 M€ et se répartit comme suit en contributif :

| UGA  | UGA FILIALE<br>(FLORALIS) | FONDATION<br>UGA |
|------|---------------------------|------------------|
| 31,1 | 7,0                       | 0,0              |

Il représente 7,4% du total des produits d'exploitation.

Les dépenses d'exploitation du Groupe s'élèvent à 499,0 M€. Les dépenses de personnel (393,7 M€) représentent 78,9% des dépenses d'exploitation du Groupe. Pour rappel, les dépenses de personnel s'élevaient à 386,1 M€ (soit une hausse de 7,6 M€ entre les deux exercices) et représentaient 78,2% des dépenses d'exploitation du Groupe en 2020.

Les produits d'exploitation du groupe augmentent plus vite que les dépenses et le résultat d'exploitation s'améliore puisqu'il passe + 7,4 M€ en 2020 à + 17,8 M€ en 2021.

Le résultat financier contribue négativement à l'ensemble puisque qu'il se monte à -4,7 M€ (contre - 5,5 M€ en 2020). Ce résultat s'explique principalement par les charges d'intérêts sur emprunt à hauteur de 4,3 M€ (4,5 M€ en 2020).

Les contributions des entités du Groupe au résultat net sont les suivantes:

|                                | UGA  | UGA FILIALE<br>(FLORALIS) | FONDATION<br>UGA |
|--------------------------------|------|---------------------------|------------------|
| Résultats nets (en M€)         | 13,1 | 0,1                       | 0,0              |
| Résultat net consolidé (en M€) | 13,2 |                           |                  |

## Le bilan consolidé :

Au 31 décembre 2021, le total du bilan consolidé du Groupe s'élève à 1 395,9 M€, dont 604,0 M€ de fonds propres part du Groupe et 1,0 M€ part des minoritaires.

|  | UGA   | UGA FILIALE<br>(FLORALIS) | FONDATION<br>UGA |
|--|-------|---------------------------|------------------|
| Fonds propres - Part Groupe (M€)       | 608,1 | -4,2                      | 0,0              |
| Fonds propres - Part Minoritaires (M€) | 0,0   | 0,0                       | 1,0              |
| Total                                  | 605,0 |                           |                  |

L'endettement de 503,8 M€ est composé d'un emprunt de 400 M€ de DNC et de 103,8 M€ d'emprunt PPP restant à rembourser dans le cadre des contrats GREENER, PILISI et SHS.

Le Groupe dispose d'une trésorerie nette de 124,8 M€ contre 135,1 M€ à l'ouverture. Cette baisse (-10,2 M€) s'explique essentiellement par :

- ❖ La marge d'autofinancement de + 24,2 M€,
- ❖ Une dégradation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité : - 21,4 M€,
- ❖ Les investissements qui ont été financés sur fonds propres à hauteur de -9,1 M€,
- ❖ Les remboursements d'emprunts : -4,0 M€.

|                            | UGA   | UGA FILIALE<br>(FLORALIS) | FONDATION<br>UGA |
|----------------------------|-------|---------------------------|------------------|
| Trésorerie (M€)            | 98,7  | 21,8                      | 4,3              |
| Trésorerie consolidée (M€) | 124,8 |                           |                  |

## 4.2. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Le groupe porte différents projets structurants appuyés par différentes sources de financement. Il s'agit tout d'abord des laboratoires d'excellence (LABEX), qui permettent à des laboratoires ou à des groupements de laboratoires de porter des programmes particulièrement ambitieux, à visibilité internationale. 14 LABEX sont aujourd'hui actifs dans des domaines très variés et bénéficient de financements exceptionnels.

Ensuite, l'Idex Université Grenoble Alpes permet de soutenir les Cross-disciplinary programs (CDP). Ces projets de recherche permettent le rapprochement et les échanges mutuels entre plusieurs disciplines pour faire progresser 17 projets couvrant 4 thématiques :

- ❖ Planète et société durables
- ❖ Santé, bien-être et technologie
- ❖ Le numérique au service des êtres humains et de la société
- ❖ Comprendre et soutenir l'innovation

## 5. EVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant.

## 6. EVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les évolutions prévisibles concernent tout d'abord le périmètre du Groupe, qui connaîtra des modifications au cours des mois à venir. Certaines sont d'ores et déjà initiées, à l'instar du transfert de Grenoble IAE et de POLYTECH Grenoble de l'UGA à Grenoble-INP. Les modifications induites ont entraîné des changements en 2021-2022, notamment au titre de la perception des droits d'inscription. En revanche, les modalités définitives de ce transfert doivent encore être adoptées, concernant particulièrement les conditions financières ainsi que le statut des immobilisations. Elles doivent être arrêtés au cours de 2022-2023.

De la même manière, le transfert de l'Institut de formation en masso-kinésithérapie de Grenoble (IFMK) du CHU à l'UGA impliquera des problématiques d'intégration de l'organisme au sein de l'université. Ainsi, des opérations de transmission d'actifs et d'intégration de ces derniers au bilan ainsi que des transferts de personnels et de masse salariale rattachée seront effectués en 2022.

Au titre des événements strictement comptables, la mise à jour du patrimoine immobilier de l'UGA sera achevée en 2022. Elle s'appuie sur une détermination du foncier détenu, permettant de fiabiliser la liste des immeubles de l'université. Dans un second temps, il a été procédé à une estimation de leur valeur au jour de l'enquête, ouvrant ainsi la possibilité d'une actualisation. En pratique, la valeur du patrimoine de l'UGA sera actualisée, ainsi que le niveau des amortissements pratiqués. L'enregistrement des écritures induites sera effectué avant la clôture de l'exercice 2022.

## 7. PRESENTATION DETAILLEE DES COMPTES CONSOLIDES ET RESULTATS SOUMIS AU VOTE

Les comptes ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le **chiffre d'affaires** consolidé s'établit à 38 169 K€ contre 34 002 K€ en 2020, soit une hausse de + 12,3%. Ce chiffre d'affaires est constitué principalement des ventes de prestations par l'UGA pour 31 140 K€ (principalement recherche, redevances, formation et droits scolaires et universitaires) et par UGA-FILIALE (FLORALIS) pour 6 997 K€ (activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses), après neutralisation des refacturations intragroupes.

Les **autres produits d'exploitation** pour 478 712 K€ contre 466 916 K€ en 2020, soit + 2,5% sont principalement constitués de :

- ❖ La dotation de fonctionnement attribuée par le Ministère pour 370 321 K€,
- ❖ La reprise annuelle de dotation initiale sur le patrimoine immobilier mis à la disposition de l'université (d'un montant équivalent aux amortissements de l'année) pour 20 796 K€,
- ❖ Les financements publics accordés par les collectivités locales et des organismes de gestion de programmes de recherche s'élèvent à 57 602 K€,
- ❖ Les autres produits recouvrent également le produit de collecte de la taxe d'apprentissage pour 869 K€,
- ❖ Les redevances de brevets pour 1 052 K€,
- ❖ Les prestations diverses pour 16 259 K€.

Les **achats consommés**, soit -1 183 K€, concernent principalement des frais accessoires d'achat.

Les principaux postes des **autres achats et charges externes** pour -52 648 K€ (-735 K€ par rapport à 2020), sont principalement constitués des postes de charges suivantes :

- ❖ Achats non stockés de matières et fournitures pour -16 462 K€,
- ❖ Sous-traitance pour -2 714 K€,



- ❖ Location et charges locatives pour -1 219 K€,
- ❖ Maintenance et entretien immobilier pour -5 396 K€,
- ❖ majoritairement gérés par la bibliothèque universitaire pour -2 947 K€,
- ❖ Personnel mis à disposition pour -3 197 K€,
- ❖ Honoraires et rémunération d'intermédiaires pour -1 472 K€,
- ❖ Frais de publicité pour -2 026 K€,
- ❖ Frais de missions et colloques pour -2 640 K€,
- ❖ Prestations diverses externes principalement les contrats de nettoyage et de gardiennage pour -11 172 K€,
- ❖ Charges diverses, principalement composées des ouvrages et documentation pour -2 947 K€.

#### Les effectifs et charges de personnel :

Les effectifs de l'UGA représentent 5 872 postes, ceux de UGA-FILIALE (FLORALIS) 81 postes, 4 postes pour la FONDATION UGA. Le total des effectifs au niveau du Groupe se monte donc à 5 957 postes.

Les charges de personnel sont les suivantes:

|  | Clôture         | Clôture         |
|--|-----------------|-----------------|
| Rémunérations du personnel                       | -236 730        | -231 035        |
| Charges de sécurité soc. et de prévoy.           | -154 808        | -153 498        |
| Autres charges de personnel (dont intéressement) | -2 130          | -1 573          |
| <b>Total Charges de personnel</b>                | <b>-393 667</b> | <b>-386 105</b> |

Le montant des **impôts et taxes** s'élève à -5 961 K€ (-5 902 K€ en 2020) et concerne principalement des taxes se rapportant aux salaires.

Les dotations nettes d'exploitation s'élèvent à -31 384 K€ (contre -30 955 K€ en 2020) et concernent notamment :

- ❖ Les amortissements d'immobilisations pour -29 153 K€,
- ❖ Les provisions (nettes des reprises) pour risques et charges pour -2 088 K€,
- ❖ Les dépréciations (nettes des reprises) sur stocks et actifs circulants pour une reprise nette de -142 K€.

Le montant des autres charges s'élève à -14 205 K€ contre -16 177K€ sur l'exercice précédent. Elles sont composées principalement des redevances sur brevets pour -2 795 K€ et des reversements aux partenaires sur conventions pour un montant de -9 522 K€.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à + 17 832 K€.

Le résultat financier s'élève à - 4 694 K€ lié pour l'essentiel aux charges d'intérêt sur l'emprunt remboursé en 2021 aux PPPistes pour -4 346 K€.

Quant au résultat courant avant impôts, après prise en compte du résultat financier, il s'établit à + 13 139 K€ contre + 1 943 K€ en 2020.

Après prise en compte de l'impôt sur les bénéfices d'un montant de -2 K€, le résultat net de l'ensemble consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde par un bénéfice d'ensemble consolidé de + 13 244 K€.

-----

**Vous êtes invités, après la lecture du rapport présenté par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions soumises à votre vote.**